

Boîte violette DASTRI : où la trouver, que mettre dedans où la déposer ?

Comme vous le savez, l'éco-organisme DASTRI prend en charge la collecte et l'élimination des boîtes à aiguilles et boîtes pour dispositifs médicaux perforants connectés, dites « boîtes violettes ». La Fédération vous en dit plus sur leur utilisation.

La boîte violette (E-Dastri) permet aux patients équipés de dispositifs médicaux avec des composants électroniques de les destiner, après utilisation, à un circuit de recyclage adapté. On appelle ces déchets les e-DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux avec électronique).

Que mettre dans la boîte violette ?

Cette boîte sert au stockage, après utilisation, des dispositifs (pompe Omnipod, Medtrum, applicateurs et transmetteurs Dexcom, etc.) afin qu'ils soient recyclés.

e-Dastri // Dastri

Pompe Medtrum, Omnipod, transmetteur et applicateur Dexcom



Depuis 2024, un programme expérimental, dénommé Recypen, déployés dans quatre régions, permet le recyclage des stylos auto-injecteurs jetables préremplis d'insuline de Lilly et Sanofi, en plus des dispositifs e-DASRI (cf ci-dessus).

Recypen // Dastri

Programme expérimental

**Stylos préremplis
jetables Lilly et Sanofi**

Corps et bouchon



**Boîte Recypen
Dastri**



Pharmacies



La boîte violette (voir ci-dessus) comporte, dans ces régions, une face orange (Recypen).

Les quatre régions où ce programme est disponible gratuitement sont : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France et Occitanie.



Où trouver la boîte violette et où la déposer ?

Vous pourrez obtenir votre boîte violette dans l'ensemble du réseau des pharmacies et sur simple présentation d'une ordonnance. Une fois pleine, votre boîte violette pourra être déposée dans n'importe quelle pharmacie.

En résumé



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site dédié Dastri où vous trouverez de nombreuses vidéos explicatives et de précieuses informations : <https://www.dastri.fr/patients/>

Découvrez également notre article sur : [Gestes de tri des produits de santé : on vous dit tout !](#)

Crédit photo : ©Fédération Française des Diabétiques